



INTERDICTION TOTALE DES POISSONS APPÂTS EN ÉTÉ : UNE DÉCISION INJUSTIFIÉE



Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) interdira totalement **dès avril prochain** l'usage des poissons appâts morts et vivants pour la pêche sportive dans toutes les zones de pêche en été. Cette nouvelle réglementation a comme objectif de prémunir le Québec contre une hypothétique dispersion de maladies et d'espèces exotiques aquatiques envahissantes (EAE) dans les plans et cours d'eau du Québec.

Jusqu'à maintenant, les arguments avancés par le MFFP pour expliquer cette initiative ne sont pas suffisamment convaincants en regard de l'éventail de vecteurs de propagation autres que la pêche sportive qui existe et, au surplus, des pertes économiques qu'elle engendrerait. En outre, aucune in-

formation scientifique ne supporte formellement le fait que de nouvelles restrictions réglementaires prémuniraient davantage les écosystèmes contre la propagation des maladies et des EAE, et aucune analyse de risque évaluant les probabilités que de tels événements surviennent n'a été portée à notre attention.

Bien entendu, il y a des menaces à l'utilisation de poissons appâts, ou de tous appâts naturels, sans la mise en place de mesures de contrôle. C'est pourquoi, au cours des dernières années, le Québec s'est muni d'une série de règles qui minimisent les risques et encadrent la capture des poissons appâts, leur utilisation, leur transport ainsi que leur importation. De plus, un zonage est appliqué aux

ensemencements. Ensemble, ces mesures contribuent à la préservation des écosystèmes aquatiques, permettent aux Québécois de profiter de leurs loisirs et assurent l'essor économique lié à la pêche sportive. Pour les intervenants au fait de la situation, l'encadrement réglementaire actuel est amplement suffisant pour atteindre nos objectifs de protection, sauf peut-être pour les amendes réservées aux contrevenants qui devraient être beaucoup plus élevées.

Contraindre davantage les pêcheurs par de nouvelles restrictions sur l'utilisation des poissons appâts n'aura pas nécessairement les effets escomptés, puisque ces derniers sont déjà respectueux des règles et de leur environnement. Par contre, resserrer davantage les règles concernant les poissons appâts risque fort d'attiser la vigueur des réseaux illicites, ce qui jouera en défaveur des objectifs qu'on recherche. Pour la FédéCP, de vastes campagnes d'éducation et de sensibilisation auraient plus de chances de réussite, tout en préservant l'apport économique et en évitant la perte de clientèle; le Québec, étant donné son profil démographique, se trouve à une époque charnière dans la pratique des activités de prélèvement fauniques et il est inapproprié d'induire des changements trop importants dans les habitudes des pêcheurs.

Nous vous invitons à faire part de vos préoccupations à ce sujet à votre député provincial. Une lettre à cet effet est disponible sur notre site Internet, au www.fedecp.com, dans la section documentation.

**LE COURS EST
OBLIGATOIRE
POUR CHASSER
LE DINDON
SAUVAGE**

Formation en ligne sur le site
DINDONSAUVAGE.COM

Formation aussi disponible en salle de classe: 1 888 523-2863 ou visitez-nous au FEDECP.COM

CHASSEURS GÉNÉREUX : CHASSEURS ET BOUCHERS RÉPONDENT À L'APPEL!

La FédéCP et le réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ) sont fiers de constater le grand succès de la première année de déploiement provincial du programme Chasseurs généreux. Durant la dernière saison, les dons des chasseurs ont dépassé les 5300 livres de venaison. Cela représente près de 24 000 portions de viande de première qualité, qui ont été distribuées par des organismes venant en aide à des personnes dans le besoin à travers tout le Québec.

Dans cette période de l'année où tous se mobilisent pour aider leur prochain, il est bon de constater que les chasseurs et les bouchers québécois se sont impliqués d'aussi belle manière. Pour une première année d'activité à la grandeur du Québec, on peut dire « mission accomplie » pour Chasseurs généreux.

« Cette première année est un succès! Nous remercions les chasseurs et les bouchers partenaires pour leur générosité. Grâce à eux, nous recevons de la viande fraîche et de première qualité pour nourrir des familles à l'aube du temps des fêtes. Chaque mois, ce sont plus de 400 000 Québécois, dont 150 000 enfants qui ont faim », a déclaré Zakary O. Rhissa, directeur général des Banques alimentaires du Québec.

Inspiré par ce projet rassembleur qui a initialement vu le jour dans le Bas-Saint-Laurent, les 20 entrepreneurs formant la cohorte 7 de l'École d'Entrepreneurship de Beauce (EEB) se sont investis afin de rendre possible un déploiement à la grandeur de la

province. C'est donc en travaillant de pair avec la FédéCP et le Réseau BAQ qu'ils ont contribué à multiplier les retombées du programme partout au Québec. « Il était important pour nous de s'assurer d'implanter le programme sur des bases solides, de manière à ce que les partenaires puissent le faire perdurer au fil des ans et en faire un programme récurrent », mentionne Nadia Bourgeois, porte-parole et participante de la cohorte 7 de l'EEB.



Chasseurs généreux sera de retour l'an prochain avec des objectifs de récoltes encore plus élevés. La clé du succès passe par l'implication des bouchers. Vous en connaissez un qui aimerait se joindre à l'aventure?

Dirigez-le vers le site Internet chasseursgenereux.com, où il trouvera toutes les informations nécessaires pour devenir un boucher certifié!

La Fédération tient à remercier personnellement Zakary O. Rhissa

qui occupait les fonctions de directeur général des Banques alimentaires du Québec au moment où le programme a été déployé au niveau provincial. Par son implication et son professionnalisme, celui-ci a fait en sorte que l'implantation de ce projet d'envergure s'est réalisée facilement et sans obstacles. Le partenariat entre la FédéCP et le Réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ) est solidement établi, et monsieur O. Rhissa a joué un rôle de facilitateur dans ce processus. Celui-ci a récemment quitté ses fonctions aux BAQ pour de nouveaux défis et nous lui souhaitons un grand succès.

Pour en savoir plus sur le programme, connaître les bouchers participants et consulter le bilan complet, visitez : www.chasseursgenereux.com



Le travail des chiens de chasse en images sur chiensdechasse.info

Une nouvelle plate-forme web s'ajoute aux outils de la FédéCP : chiensdechasse.info. Ce microsite, qui s'adresse autant aux curieux qu'aux chasseurs passionnés, rassemble une foule d'informations pertinentes sur la pratique de la chasse avec chiens au Québec.

Cinq associations membres de la FédéCP ont travaillé de concert avec celle-ci afin de réaliser une série de cinq capsules vidéo mettant en lumière le travail indispensable des cinq types de chiens de chasse au Québec : chiens d'arrêt, chiens courants, chiens leveurs, chiens rapporteurs et chiens de sang. Réalisées par le cinéaste Jean Boutin, ces vidéos d'une impressionnante qualité visuelle vous feront découvrir la pratique et les avantages associés à chacun de ces types de chiens.

Pour visionner les capsules vidéo captivantes et pour en savoir davantage sur tous les aspects entourant la chasse avec chien, visitez la toute nouvelle plate-forme web de la FédéCP: chiensdechasse.info.

Aussi disponible en anglais sur huntingdogs.info.

Salon Expert Chasse, Pêche et Camping et Salon du bateau de Québec

Du 16 au 19 mars, si vous êtes chasseur, pêcheur, amateur de plein air ou de nautisme, planifiez une visite au Salon Expert Chasse, Pêche et Camping et au Salon du bateau de Québec au Centre de foires d'ExpoCité. Pourquoi donc? Simplement parce qu'il s'agit du plus grand événement du genre dans l'est du Québec.

Du nouveau en 2017? Avez-vous déjà entendu parler du monstre de Matane, cet original au panache extraordinaire qui a fait la manchette de bien des médias d'Amérique du Nord? Eh bien, le Salon a réussi à dégoter le panache et l'exposera pour la première fois à Québec. Vous pourrez donc voir de visu le panache de cet original, maintenant devenu une légende.

Encore une fois cette année, le Salon vous offre tout ce qu'il faut pour faire face à la nature : articles de chasse et de pêche, accessoires de camping et de plein air, équipements spécialisés, quads, embarcations de tous les types, dont des bateaux de pêche et des pontons, moteurs hors-bord, rabais jamais vus et bien plus. De nombreux détaillants, près de 80 pourvoires ainsi que la Sépaq seront sur place pour vous servir.

Pour la planification de ses prochaines vacances en famille, de son séjour de chasse ou de pêche entre amis, c'est assurément le meilleur endroit.

De plus, l'organisation n'a pas oublié ses classiques : le bassin de pêche à la truite, la

journée de la famille, le couloir de tir à l'arc, les démonstrations de sculpture sur bois avec scie à chaîne Husqvarna et le retour des populaires essais routiers Toyota!

Se voulant informatif et instructif, le Salon pense plus que jamais aux amateurs de conférences! Ceux-ci seront encore bien servis cette année : les meilleurs experts du domaine viendront livrer leurs conseils les plus précieux afin qu'ils puissent prendre davantage de poissons ou encore récolter ce gibier tant convoité.

Finalement, les visiteurs auront la chance de remporter une chaloupe Fisherman avec moteur 15 forces offerte par Princecraft d'une valeur de 6 500 \$!

LE PLUS GROS SALON DE CHASSE ET DE PÊCHE À QUÉBEC

QUÉBEC

16
19
MARS
2017

DE FOIRES

SALON EXPERT CHASSE, PÊCHE ET CAMPING

LE PLUS GRAND DE LA RÉGION

SALON DU BATEAU DE QUÉBEC

71^e Congrès de la FédéCP



La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) a le plaisir de vous inviter à son 71^e congrès provincial annuel qui aura lieu au Château Mont-Saint-Anne, dans la grande région de Québec, le 22 avril prochain.

Véritable lieu de rassemblement où tous peuvent échanger à propos des enjeux liés au secteur faunique québécois, l'événement aura pour thème l'accessibilité à la pêche et aux plans d'eau. À cet effet, plusieurs intervenants fauniques du Québec seront rassemblés afin de partager leur vision et leurs initiatives qui contribuent à rendre plus accessibles nos plans d'eau québécois et leurs ressources.

Pour des renseignements sur l'horaire du congrès, visitez le fedecp.com.

Pour vous inscrire, communiquez avec

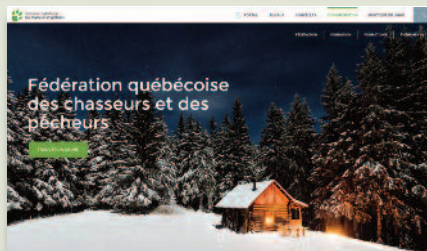
liseduchesneau@fedecp.com ou **1-888-LAFAUNE**

Passionnés, c'est en grand nombre que nous vous attendons!

Fedecp.com se refait une beauté!



Revampé pour une navigation optimisée, le nouveau visuel du site web de votre Fédération est désormais en ligne!



En un coup d'œil et autant de « clic », vous avez maintenant accès à tous les outils et programmes que la FédéCP met à votre disposition.

Visitez-nous : www.fedecp.com

LOURDES CONSÉQUENCES DE L'AUGMENTATION DU PRIX DES PERMIS DE PÊCHE

En mars 2015, la Fédération avait fortement réagi à l'annonce d'une augmentation déraisonnable du coût des permis de pêche. Celui-ci avait alors passé d'un seul bond de 20.96 \$ à 29.84 \$, soit une augmentation de 42 %. Du jamais vu. Cette année et jusqu'au 31 mars 2017, il en coûte 30,13 \$ pour se procurer un permis de pêche annuel.

Déjà en 2015, la FédéCP avait sonné l'alarme : « Des études récentes démontrent la fragilisation de l'assiduité aux activités de chasse et de pêche qui deviennent de plus en plus des activités accessoires. À ce niveau d'augmentation, on peut se demander à quel point cela aura des conséquences sur l'attrait de la relève pour ces activités », s'était questionné Pierre Latraverse, président de la Fédération.

Et pour cause. Les conséquences n'ont pas tardé à se faire ressentir. Depuis 2014, une baisse de près de 55 000 ventes de permis de pêche a été enregistrée, sans compter que près de 22 000 permis de pêche annuels se sont transformés en permis de trois jours. À cette baisse s'ajoute l'assiduité des pêcheurs, qui est aussi éprouvée.

Dans cette période où les efforts doivent être multipliés afin de bâtir une relève de pêcheurs qui pourra pallier le départ graduel et le ralentissement des activités des baby-boomers, la FédéCP s'étonne de constater à quel point il y a eu un manque de vision dans la prise de cette décision. La pêche génère chaque année des retombées économiques importantes dans toutes les régions du Québec, et une baisse aussi importante du nombre de pêcheurs affectera directement ces retombées.

Maintenant que les conséquences se font lourdement ressentir, de quelle façon le Ministère compte-t-il remédier à la situation, et quel est son plan d'action pour recruter suffisamment de pêcheurs pour compenser l'assiduité affaiblie de la nouvelle génération de pêcheurs? La Fédération ainsi que les partenaires fauniques travaillent activement au développement de la relève, mais pour espérer des résultats suffisants, il est primordial que le MFFP passe également à l'action en ce sens et travaille à diminuer les barrières qui pourraient décourager les futurs adeptes.